

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 64**12 janvier 2002****SOMMAIRE**

Buer International S.A., Luxembourg	3027	Experta Management A.G., Luxembourg	3036
Buer International S.A., Luxembourg	3027	F.V.A., Fleischverarbeitung Gesellschaft S.A., Bas- charage	3039
C.L.E., Compagnie Luxembourgeoise d'Entrepri- ses S.A., Luxembourg	3028	F.V.A., Fleischverarbeitung Gesellschaft S.A., Bas- charage	3041
C.L.E., Compagnie Luxembourgeoise d'Entrepri- ses S.A., Luxembourg	3028	Fair Play S.A., Luxembourg	3038
C.L.E., Compagnie Luxembourgeoise d'Entrepri- ses S.A., Luxembourg	3028	Famlux Holding S.A., Luxembourg	3039
C.L.E., Compagnie Luxembourgeoise d'Entrepri- ses S.A., Luxembourg	3029	Famlux Holding S.A., Luxembourg	3039
C.L.E., Compagnie Luxembourgeoise d'Entrepri- ses S.A., Luxembourg	3029	Ferrum S.A., Luxembourg	3034
Calzedonia Holding Luxembourg S.A., Luxem- bourg	3027	Fidelor S.A., Luxembourg	3041
CCA Benelux S.A., Luxembourg	3027	Financial Development Holding S.A.H., Luxem- bourg	3038
Curti S.A., Luxembourg	3028	Finaposte, S.à r.l., Luxembourg	3041
Dextre Primo, S.à r.l., Luxembourg	3028	Findelivery Holding, S.à r.l., Luxembourg	3042
Du Fort Participations, Luxembourg	3029	FJC Immobilière S.A., Luxembourg	3043
Dwarf S.A., Luxembourg	3030	FJC Immobilière S.A., Luxembourg	3043
Dwarf S.A., Luxembourg	3030	FLIE-Financière Luxembourgeoise Investissements Etrangers S.A., Luxembourg	3043
Dwarf S.A., Luxembourg	3030	Florinvest S.A.H., Luxembourg	3042
E.I.S. Holding S.A., Merttert	3031	Fomaxx, S.à r.l., Luxembourg	3045
E.I.S. Holding S.A., Merttert	3032	Fomaxx, S.à r.l., Luxembourg	3045
E.L.L.X. S.A. Holding, Luxembourg	3031	Fomaxx, S.à r.l., Luxembourg	3046
Elektra Finanzierung A.G., Luxembourg	3029	Fomaxx, S.à r.l., Luxembourg	3046
Emerge Management S.A., Luxembourg	3031	Fortitudo S.A., Luxembourg	3044
Energetic Farm Laboratoires S.A., Tétange	3030	Galerie Lea Gredt, S.à r.l., Luxembourg	3044
Entreprise Del Col S.A., Luxembourg	3032	Gemma Invest Holding S.A., Luxembourg	3043
Entreprise de Toiture Lopes-Ferreira, S.à r.l., Lu- xembourg	3033	Geram International S.A.H., Luxembourg	3045
(Les) Epis S.A., Luxembourg	3059	Geron S.A., Luxembourg	3045
Esofac International S.A., Luxembourg	3032	Globe Fin S.A., Luxembourg	3044
Eurofit S.A., Luxembourg	3034	Globe Fin S.A., Luxembourg	3044
Eurogas S.A., Luxembourg	3034	Grande Vitesse S.A., Luxembourg	3059
European Brokers & Services S.A., Luxembourg ..	3035	Grande Vitesse S.A., Luxembourg	3059
European Computer Services S.A., Luxembourg ..	3035	Grande Vitesse S.A., Luxembourg	3059
European Computer Services S.A., Luxembourg ..	3036	Grosvenor Luxembourg S.A., Luxembourg	3060
European Trade Center S.A., Luxembourg	3037	Grosvenor Luxembourg S.A., Luxembourg	3060
European Trade Center S.A., Luxembourg	3037	Ha Ka Holding S.A., Luxembourg	3053
Eurostam S.A., Luxembourg	3033	Hamster Investments S.A.H., Luxembourg	3053
Everblue S.A., Luxembourg	3037	Hellas Sport International S.A., Luxembourg	3050
Expansive S.A., Luxembourg	3038	Heritam, Sicav, Luxembourg	3057

Hiasfin Holding S.A., Luxembourg	3057	Jalfin S.A., Luxembourg	3061
Holding de Participations dans des Sociétés Portuaires et Minérales S.A., Luxembourg	3061	Jotoquo International Holding S.A., Luxembourg .	3069
Hornell & Co S.A., Luxembourg	3060	Jotoquo International Holding S.A., Luxembourg .	3069
I.C.B. Holding S.A., Luxembourg	3061	Jotoquo International Holding S.A., Luxembourg .	3069
I.P.N. S.A., Luxembourg	3068	Kadouri 26 S.A.H., Luxembourg	3071
Immobilière Lopes - Ferreira, S.à r.l., Luxembourg	3062	Kerr-McGee Chemical (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	3070
Imparcial S.A., Luxembourg	3061	Kombassan Holdings S.A., Luxembourg	3057
INREDE S.A. (International Nippon Real Estate Development & Finance), Luxembourg	3062	Kombassan Holdings S.A., Luxembourg	3058
Integrated Core Technologies Participations S.A., Luxembourg	3063	(J.) Lamesch Exploitation S.A., Bettembourg . . .	3069
International Publishing & Promotors S.A., Luxembourg	3056	Lawter International Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	3070
International Publishing & Promotors S.A., Luxembourg	3056	LDR S.A., Luxembourg	3026
International Shipowners Reinsurance Company S.A., Luxembourg	3063	Liberty Channel Management & Investment Company S.A., Luxembourg	3070
International Shipowners Reinsurance Company S.A., Luxembourg	3063	Loudeac S.A., Luxembourg	3071
International Shipowners Reinsurance Company S.A., Luxembourg	3064	Loudeac S.A., Luxembourg	3071
International Shipowners Reinsurance Company S.A., Luxembourg	3065	Loudeac S.A., Luxembourg	3071
Invensys European Holdings, S.à r.l., Luxembourg	3065	Loudeac S.A., Luxembourg	3072
Invesco International S.A., Luxembourg	3066	Loudeac S.A., Luxembourg	3072
Ipsyinvest S.A.H., Luxembourg	3046	Obegi Chemicals Group S.A., Luxembourg	3066
ISR Holding S.A., Luxembourg	3058	Obegi Chemicals Group S.A., Luxembourg	3067
Isidro International, S.A., Luxembourg	3062	Polish Pre-Ipo Fund, Luxembourg	3026
Isolation S.A., Foetz	3069	Promag Bélux S.A., Belvaux	3049
Italcogim Financière Internationale S.A., Luxembourg	3068	Promag Bélux S.A., Belvaux	3050
Italcogim Financière Internationale S.A., Luxembourg	3068	Promvest S.A., Luxembourg	3047
		R & D Paterson International S.A., Florence	3047
		R & D Paterson International S.A., Florence	3049
		Ravenna S.A., Luxembourg	3047
		Seral Holding S.A., Strassen	3051
		Seral Holding S.A., Strassen	3053
		Tyler S.A., Luxembourg	3053
		Tyler S.A., Luxembourg	3056

LDR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 51.524.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau

-240.104,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2001.

Signature.

(50032/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

POLISH PRE-IPO FUND.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 57.366.

Les comptes annuels révisés au 31 mars 2001, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 554, fol. 46, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour POLISH PRE-IPO FUND

BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A.

J. Mossong / P. Schott

Mandataire Commercial / Directeur-Adjoint

(50096/052/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

BUER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 53.020.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour HOOGEWERF & CIE.

Agent Domiciliaire

Signature

(49884/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

BUER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 53.020.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 7 juin 2001 que:

Le capital social de la société qui est actuellement d'un montant de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) a été converti et arrondi en euro, soit un montant de EUR 31.000,- (trente et un mille euros).

Le capital de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) sera donc divisé en 15.500 (quinze mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros).

La conversion du capital prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2002.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent Domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49885/634/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

CALZEDONIA HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 80.171.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 31, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

CALZEDONIA HOLDING LUXEMBOURG S.A.

Signature

(49892/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

CCA BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 6, place du Théâtre.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société tenue à Luxembourg en date du 29 juin 2001 que:
- Mme Brigitte Niset demeurant en Belgique, B-1428 Lillois, 23, avenue du Bois, Amory, a été, conformément à l'article 12.2 des statuts, nommée administrateur-délégué de ladite Société.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 38, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49897/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

CURTI S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 65.390.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 30 juillet 2001 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée prend acte de la démission du commissaire aux comptes en la personne de Monsieur Marc Koeune et nomme en son remplacement la société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir de l'exercice 2001. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

2. L'assemblée décide de nommer un administrateur supplémentaire, Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social de l'an 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 30, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49920/693/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

DEXTRE PRIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 42, rue Raymond Poincaré.

R. C. Luxembourg B 52.567.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Signature.

(49921/587/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

C.L.E., COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 9.249.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(49914/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

C.L.E., COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 9.249.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(49915/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

C.L.E., COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 9.249.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 10 avril 2001

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2001 que:

1. Il est pris acte de la fin du mandat d'administrateur de Monsieur Nic Champagne à dater du 10 avril 2001 et l'assemblée le remercie pour les services rendus à la société.

2. L'assemblée a décidé de renouveler pour le terme d'un an le mandat d'administrateur des MM. Rudolphe Gerbes, Robert Gitzinger et Jacques Planchard.

3. L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Roger Spittaels pour une période de six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49916/799/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

C.L.E., COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 9.249.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
en date du 27 juin 2001 au siège social de la société*

Il résulte de la réunion du conseil d'administration que:

- Monsieur Edouard Janssens, élisant domicile dans le cadre de ce mandat au siège social de la COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE, 40-42, avenue Hermann-Debroux, B-1160 Bruxelles, est coopté au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire en remplacement de Monsieur Dirk Boogmans démissionnaire au 18 juin 2001.

- Monsieur Raymond Debecker a été nommé président du conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49917/799/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

DU FORT PARTICIPATIONS.

Capital Social: EUR 15.550.725.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 76.785.

Extract of the resolution taken at the board of managers meeting held on June 29, 2001

The Board of Managers takes the resolution to transfer the address to 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

On behalf of

DU FORT PARTICIPATIONS

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49922/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

ELEKTRA FINANZIERUNG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 41.610.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 16 juin 2000

- La cooptation de Monsieur Giancarlo Cervino, employé privé, 20, boulevard de Verdun, L-2670 Luxembourg en tant qu'administrateur de la société en remplacement de Madame Yolande Johans démissionnaire est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

Fait à Luxembourg, le 16 juin 2000.

Certifié sincère et conforme

ELEKTRA FINANZIERUNG A.G.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49932/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

DWARF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.902.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 37, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

DWARF S.A.

Signatures

(49923/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

DWARF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.902.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 28 mars 2001

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

Pour extrait sincère et conforme

DWARF S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 37, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49924/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

DWARF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.902.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 3 juillet 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 2.000.000,- en EUR 49.578,70, avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'Assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 2.000 actions de la société et la modification des 2.000 actions de la Société en 2.000 actions sans valeur nominale.

3. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit virgule soixante-dix euros (EUR 49.578,70), représenté par deux mille (2.000) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

DWARF S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 37, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49925/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

ENERGETIC FARM LABORATOIRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3770 Tétange, 10, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 70.500.

Le bilan établi au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 50, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour ENERGETIC FARM LABORATOIRES S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(49938/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

E.L.L.X. S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 32.672.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 1^{er} juin 2001 à Luxembourg

L'assemblée générale approuve le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000 clôturant avec une perte de LUF 81.118,- et décide de la reporter à nouveau.

L'assemblée générale décide de convertir le capital social de LUF en EUR.

L'assemblée générale décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Das Gesellschaftskapital beträgt einhundertachtundvierzigtausendsiebenhundertsechunddreissig Komma sechszehn Euro (148.736,16 EUR) und ist eingeteilt in vierundzwanzig (24) Aktien mit einem Nennwert von sechstausendeinhundertsiebenundneunzig Komma vierunddreissig Euro (6.197,34 EUR).»

Pour extrait conforme

FIDUPLAN S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2001, vol. 555, fol. 52, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49935/752/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

EMERGE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 48.600.

L'assemblée générale ordinaire du 30 juin 1999 a décidé de répartir le bénéfice disponible de l'exercice clôturé au 28 février 1999 s'élevant à LUF 339.384 comme suit:

Réserve légale	16.969,- LUF
Report à nouveau	322.415,- LUF

Pour EMERGE MANAGEMENT S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49936/006/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

E.I.S. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6680 Merttert, 49, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 59.843.

L'an deux mille un, le trente juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et avec siège social à Bettembourg sous la dénomination de E.I.S. HOLDING S.A.. R.C. B No 59.843, constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 1^{er} juillet 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 545 du 3 octobre 1997.

La séance est ouverte à quinze heures trente sous la présidence de Madame Tania Fernandes, employée privée, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg. L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois (LUF) chacune, constituant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois (LUF), sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social de 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 49, rue Haute, L-6680 Merttert.
2. Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 2 et du 1^{er} alinéa de l'article 13 des statuts.
3. Divers

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix la résolution suivante.

Première et unique résolution

Le siège social de la Société est transféré de 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 49, rue Haute, L-6680 Mertert. En conséquence, le 1^{er} alinéa de l'article 2 et le 1^{er} alinéa de l'article 13 des statuts sont modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. alinéa 1^{er}.** Le siège de la Société est établi à Mertert.»

«**Art. 13. alinéa 1^{er}.** L'assemblée générale annuelle se réunit à Mertert, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième mercredi du mois de juin à 14.00 heures.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: T. Fernandes, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 130S, fol. 66, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2001.

A. Schwachtgen.

(49928/230/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

E.I.S. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6680 Mertert, 49, rue Haute.

R. C. Luxembourg B 59.843.

—
Statuts coordonnés suivant l'acte n° 865 du 30 juillet 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

A. Schwachtgen.

(49929/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

ENTREPRISE DEL COL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 33, avenue de la Bragance.

R. C. Luxembourg B 43.389.

—
Les statuts coordonnés au 30 juillet 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2001, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(49939/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

ESOFAC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 18.086.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2001

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 5 juin 2001

Les membres du conseil d'administration décident de renommer Monsieur Baudouin Valentin administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société

Signature

(49941/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

ENTREPRISE DE TOITURE LOPES-FERREIRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.654.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le quatre juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Monsieur Antonio De Jesus Lopes, indépendant, demeurant à Luxembourg.

2. Monsieur Elisio de Oliveira Ferreira, maçon, demeurant à Luxembourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée ENTREPRISE DE TOITURE LOPES-FERREIRA, S.à r.l., établie à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire Joseph Elvinger, alors de résidence à Dudelange, en remplacement du notaire instrumentant, en date du 5 septembre 1996, publié au Mémorial, Recueil C numéro 664 du 23 décembre 1996;

- que le capital social de la société s'élève actuellement à cinq cent mille Francs (500.000,-) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille Francs (5.000,-) chacune, entièrement libérées;

- qu'ils ont décidé d'un commun accord de dissoudre et de liquider la société à responsabilité limitée ENTREPRISE DE TOITURE LOPES-FERREIRA, S.à r.l.;

qu'ils prononcent la dissolution de la société à responsabilité limitée ENTREPRISE DE TOITURE LOPES-FERREIRA, S.à r.l. et sa mise en liquidation avec effet immédiat;

- qu'ils constatent que la liquidation a eu lieu aux droits des tiers et des parties;

- que les livres et documents de la société sont conservés pendant une durée de cinq années à L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. De Jesus Lopes, E. de Oliveira Ferreira, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 74, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 16 juillet 001.

G. Lecuit.

(49940/220/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

EUROSTAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 43.315.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 20 juillet 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de changer le capital social de la société de ITL 1.000.000.000,- en EUR 516.456,90, avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'assemblée décide la suppression de la valeur nominale des 10.000 actions existantes de la société.

3. L'assemblée décide l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 543,10 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 516.456,90 à celui de EUR 517.000,00 par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'assemblée décide de remplacer les dix mille (10.000) actions existantes sans expression de valeur nominale par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de cinquante et un virgule soixante-dix euros (EUR 51,70) chacune et de les attribuer aux actionnaires actuels.

5. L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à cinq cent dix-sept mille euros (EUR 517.000,00), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de cinquante et un virgule soixante-dix euros (EUR 51,70) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

EUROSTAM S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49951/545/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

EUROFIT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 21.146.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 10 novembre 1999

- Madame Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant au 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, est nommée en tant qu'administrateur supplémentaire de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2001.

Fait à Luxembourg, le 10 novembre 1999.

Certifié sincère et conforme

EUROFIT S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49944/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

EUROGAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.002.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 4 avril 2001

- Les mandats de Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald, Madame Flavia Torriglia, employée, demeurant à Voghera (Italie) et Monsieur Oliviero Maria Brega, dirigeant de société, demeurant à Milan (Italie) en tant qu'administrateurs; ainsi que celui de FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes sont renouvelés pour une période statutaire d'un an jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2002.

Fait, le 4 avril 2001.

Certifié sincère et conforme

EUROGAS S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49945/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FERRUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 53.382.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 17 juillet 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de changer le capital social de la société de ITL 7.000.000.000,- en EUR 3.615.198,29, avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 70.000 actions existantes de la société et la modification des 70.000 actions de la société en 70.000 actions sans valeur nominale.

3. L'assemblée décide l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 801,71 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 3.615.198,29 à celui de EUR 3.616.000,00 par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à trois millions six cent seize mille euros (EUR 3.616.000,00), représenté par soixante-dix mille (70.000) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

FERRUM S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49958/545/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

EUROPEAN BROKERS & SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 52, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 66.049.

Résolution

Les soussignés,
La société KADOURI 26 S.A.H.,
représentée par M. Johnny Mouly, et
M. Johnny Mouly,
seuls actionnaires de la société EUROPEAN BROKERS & SERVICES S.A.

Première résolution

Acceptent la démission de:

a) M. Robert Belhassen, demeurant au 31, avenue de la République, F-75011 Paris.

Deuxième résolution

Ils décident de nommer comme nouvel administrateur:

a) M. Johnny Mouly, demeurant au 3, rue du Maréchal Koenig, F-93260 Les Lillas.

Troisième résolution

Le nouveau conseil d'administration se compose de:

- a) La société KADOURI 26 S.A.H., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg,
- b) La société UNIVERSAL MOBILCOM S.A., avec siège social au 52, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg,
- c) M. Johnny Mouly, demeurant au 3, rue du Maréchal Koenig, F-93260 Les Lillas.

Quatrième résolution

Rappel du régime des signatures:

La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature d'un administrateur.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 45, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(49946/761/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

EUROPEAN COMPUTER SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

L'an deux mille un, le onze juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROPEAN COMPUTER SERVICES S.A., avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, constituée sous la dénomination de NET-SALES EUROPE CORPORATION S.A., suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date 4 avril 1996, publié au Mémorial C numéro 330 du 10 juillet 1996,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Norbert Muller, en date du 27 juin 1997, publié au Mémorial C numéro 568 du 17 octobre 1997 et en date du 12 mai 1999, publié au Mémorial C numéro 578 du 27 juillet 1999,

avec un capital social fixé à un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000), divisé en cent (100) actions, de douze mille cinq cents francs (12.500,-), chacune.

La séance est ouverte sous la présidence Madame Dominique Verreydt, employée privée, demeurant à Lamadelaine.

Le président désigne comme secrétaire Madame Daisy Palminteri, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Michel Arama, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Modification du régime d'engagement de la société comme suit:
«La société se trouve engagée par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et celle d'un des deux autres administrateurs.»
- 2.- Démission de Monsieur Alain Delahaye comme administrateur de la société.
- 3.- Nomination de Monsieur Serge Hodebourg comme nouvel administrateur de la société.

4.- Pouvoir au conseil d'administration de nommer Monsieur Serge Hodebourg aux fonctions d'administrateur-délégué.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le régime d'engagement de la société comme suit:

«La société se trouve engagée par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et celle d'un des deux autres administrateurs.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Alain Delahaye comme administrateur de la société.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

- Monsieur Serge Hodebourg, technicien électronique, demeurant à F-54660 Moutiers, 42, rue du Stade, (France).

Son mandat prend fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2002.

Quatrième résolution

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Serge Hodebourg, préqualifié, avec pouvoir d'engager la société par la signature conjointe avec celle d'un des deux autres administrateurs.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à vingt-trois mille francs.

Plus rien, n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Verreydt, D. Palminteri, M. Arama, J. Seckler.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 515, fol. 17, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Hirtt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 août 2001.

J. Seckler.

(49947/231/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

EUROPEAN COMPUTER SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2001.

J. Seckler.

(49948/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

EXPERTA MANAGEMENT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 51.063.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 21, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour EXPERTA MANAGEMENT A.G., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signature / Signature

(49954/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

EUROPEAN TRADE CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

L'an deux mille un, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de EUROPEAN TRADE CENTER S.A. de L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau, constituée suivant acte du notaire Frank Molitor de Dudelange du 22 novembre 2000, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Jean-Marc Faber, expert-comptable, Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Nadine Mels, employée privée, Spa (Belgique).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Christophe Mouton, employé privé, Arlon (Belgique).

Le Président expose d'abord que:

I.- La présente Assemblée a pour ordre du jour:

- Modification de l'objet social.

- Suppression de la phrase: «**Art. 4.** La durée de la société est indéterminée.» dans les statuts.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Deuxième résolution

L'Assemblée modifie l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'import, l'export ainsi que le commerce en gros de tous produits alimentaires et en particulier de boissons généralement quelconques alcoolisées et non alcoolisées ainsi que de tabacs manufacturés.

De manière plus générale, la société pourra entreprendre toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.»

Deuxième résolution

L'Assemblée supprime la phrase: «**Art. 4.** La durée de la société est indéterminée.»

Enfin, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J.-M. Faber, N. Mels, C. Mouton et F. Molitor

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} août 2001, vol. 861, fol. 45, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 3 août 2001.

F. Molitor.

(49949/223/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

EUROPEAN TRADE CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(49950/223/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

EVERBLUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R. C. Luxembourg B 55.852.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de EVERBLUE S.A.

FIDUPLAN S.A.

(49952/752/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

EXPANSIVE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 15.583.

Extract of the resolutions taken at the extraordinary general meeting held in Luxembourg on May 11, 2001

Upon motion duly made and seconded, it is unanimously resolved:

1. to accept the resignation of Mrs Sylvia McGeachie, Vice President Human Resources, BUDGET RENT A CAR INTERNATIONAL INC., residing at Hemel, Hempstead, United-Kingdom, resigned as Director of the company with effect as of March 30, 2001.

2. to appoint Mr Jérôme Laforge, Directeur Administratif et Financier, residing at 11, rue de Crespières, F-78850 Thiverval Grignon with effect as of March 30, 2001 as a new Director of the company. The duration of his mandate will lapse at the annual general meeting of 2006.

Luxembourg, May 11, 2001.

Certified true copy

For EXPANSIVE S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49953/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FAIR PLAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 57.304.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 27, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société

FAIR PLAY S.A.

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

(49955/770/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FINANCIAL DEVELOPMENT HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 59.518.

Résolution

Les soussignés,

M. Robert Borel-Saladin, et

M. Gaston Buy,

seuls actionnaires de la société FINANCIAL DEVELOPMENT HOLDING S.A.H.;

décident de révoquer le mandat d'administrateur de:

a) M. Marc Fontaine, demeurant 99, rue de la Station, B-6230 Pont-à-Celles.

Ils décident de nommer comme nouvel administrateur:

a) Mme Michèle Borel-Saladin, demeurant 5, rue du Château, CH-1166 Perroy.

A la suite de cette résolution, le nouveau conseil d'administration se compose de:

a) M. Robert Borel-Saladin, demeurant 5, rue du Château, CH-1166 Perroy,

b) M. Gaston Buy, demeurant 501, Outrigger lane, Longboat Key, Florida 34228 (USA),

c) Mme Michèle Borel-Saladin, demeurant 5, rue du Château, CH-1166 Perroy.

Ils décident de nommer comme fondé de pouvoir afin de veiller à la bonne marche de la société:

M. René Arama, demeurant au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556 fol. 45, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49960/761/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FAMLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2960 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 40.723.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 20 avril 1998

- La démission de Mme Eliane Irthum pour des raisons personnelles de son mandat d'administrateur est acceptée. Mme Arlette Knips, employée privée, Luxembourg, est nommée comme nouvel administrateur en son remplacement.
- Les mandats de Monsieur François Mesenburg, employé privé, 95, rue Principale, L-8633 Biwer et de Mesdames Françoise Stamet, maître en droit, 7, rue de la Gare, L-8066 Bertrange et Arlette Knips, employée privée, Luxembourg, en tant qu'administrateurs ainsi que FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 11, rue Aldringen, L-2960 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes sont reconduits pour une période statutaire de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2004.

Fait, le 20 avril 1998.

Certifié sincère et conforme

FAMLUX HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49956/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FAMLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.723.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire tenue exceptionnellement le 29 novembre 1999

- La cooptation de FINIM LIMITED, avec siège social au 35-37 New Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, en tant qu'administrateur en remplacement de Mme Arlette Knips démissionnaire est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2004.

Fait, le 29 novembre 1999.

Certifié sincère et conforme

FAMLUX HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49957/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

F.V.A., FLEISCHVERARBEITUNG GESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4918 Bascharage, 16, rue Nicolas Meyers.
R. C. Luxembourg B 57.021.

L'an deux mille un, le onze juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FLEISCHVERARBEITUNG GESELLSCHAFT (en abrégé F.V.A.) S.A., ayant son siège social à L-4918 Bascharage, 16, rue Nicolas Meyers, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 57.021, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 22 novembre 1996, publié au Mémorial C numéro 70 du 14 février 1997,

avec un capital social fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Heike Heinz, employée privée, demeurant à Trèves (Allemagne).

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Alexandre Augé, employée privée, demeurant à Fameck (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Pascale Loewen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Suppression de la valeur nominale des actions.
- 2.- Conversion du capital social de LUF en EUR avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.
- 3.- Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euros en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu par conversion à 31.000,- EUR, sans création d'actions nouvelles.
- 4.- Souscription et libération intégrale.
- 5.- Modification afférente de la première phrase de l'article 5 des statuts.
- 6.- Modification de l'objet social afin de donner à l'article 3 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet toutes prestations de services se rattachant au désossage, à la transformation de toutes viandes et produits dérivés ou alimentaires ainsi que toutes activités annexes ou connexes s'y rapportant.

La société a en outre pour objet toutes prestations de travaux de secrétariat et toutes activités annexes ou connexes s'y rapportant.

La société peut prendre des participations dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait de nature à favoriser le développement du patrimoine social, et ce, par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de fusions, alliances ou sociétés en participation ou groupements d'intérêt économique.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des mille (1.000) actions représentant le capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000.- LUF).

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000.- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR).

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000.- EUR).

Quatrième résolution

L'assemblée constate que la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été faite par les anciens actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société anonyme FLEISCHVERARBEITUNG GESELLSCHAFT (en abrégé F.V.A.) S.A., présidée, de sorte que la somme de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de fixer la valeur nominale des mille (1.000) actions de la société à trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Sixième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier la première phrase de l'article cinq (5) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (première phrase).** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) divisé en mille (1.000) actions de trente et un Euros (31,- EUR) chacune.»

Septième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social afin de donner à l'article 3 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet toutes prestations de services se rattachant au désossage, à la transformation de toutes viandes et produits dérivés ou alimentaires ainsi que toutes activités annexes ou connexes s'y rapportant.

La société a en outre pour objet toutes prestations de travaux de secrétariat et toutes activités annexes ou connexes s'y rapportant.

La société peut prendre des participations dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises

ou sociétés dont l'objet serait de nature à favoriser le développement du patrimoine social, et ce, par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de fusions, alliances ou sociétés en participation ou groupements d'intérêt économique.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à vingt-trois mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement le montant de l'augmentation de capital social est évalué à la somme de 536,92 LUF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Heinz, A. Augé, P. Loewen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 juillet 2001, vol. 515, fol. 17, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Hirtt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 août 2001.

J. Seckler.

(49967/231/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

F.V.A., FLEISCHVERARBEITUNG GESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4918 Bascharage, 16, rue Nicolas Meyers.

R. C. Luxembourg B 57.021.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Pour la société

J. Seckler

(49968/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FIDELOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 53.774.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 37, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FIDELOR S.A.

Signature / Signature

(49959/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FINAPOSTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 60.750.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 556, fol. 33, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2001.

Pour la société

ARTHUR ANDERSEN, Société Civile

Signature

(49961/501/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FINDELIVERY HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 535.000,-.**Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 62.759.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Extrait des résolutions des associés du 27 juillet 2001

Sont nommés gérants, leurs mandats prenant fin lors de la réunion des associés qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur Ronald McLean Adair, administrateur, demeurant à 18-20, Dumaresq Street, St. Hélier, Jersey JE2 3RL, Channel Islands,

- Madame Anna Karin Portunato, consultante indépendante, demeurant à Choulex (CH),

- Monsieur Edoardo Bugnone, directeur de société, demeurant à Cascais (P),

- Monsieur Guy William Semmens, directeur, demeurant à Genève (CH).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Signature.

(49962/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FLORINVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 57.223.

Résolution

Les soussignés,

La société GLOBAL BUSINESS CONSULTING S.A.H., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg,

représentée par M. Arama René,

La société INDUSTRIAL BUSINESS FINANCE CORPORATION S.A., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg,

représentée par M. Arama René

seules actionnaires de la société FLORINVEST S.A.H.;

Première résolution

acceptent la démission de:

a) M. Arama René, demeurant au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

b) M. Michel Arama, demeurant au 4, rue d'Iltzig, L-5852 Hesperange.

c) M. Cambier Jean-Pascal, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Deuxième résolution

Elles décident de nommer comme nouveaux administrateurs:

a) M. Danan Meyer, demeurant 1, place Anatole France F-93310 Le Pré St. Gervais.

b) Mme Danan Denise, demeurant 1, place Anatole France F-93310 Le Pré St. Gervais.

c) La société PRO-CONCEPT S.A., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Troisième résolution

A la suite de cette résolution, le nouveau Conseil d'Administration se compose de:

a) M. Danan Meyer, demeurant 1, place Anatole France, F-93310 Le Pré St. Gervais.

b) Mme Danan Denise, demeurant 1, place Anatole France F-93310 Le Pré St. Gervais.

c) La société PRO-CONCEPT S.A., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Quatrième résolution

Le conseil d'administration décide de nommer comme nouvel administrateur-délégué:

M. Danan Meyer, demeurant 1, place Anatole France, F-93310 Le Pré St. Gervais.

Cinquième résolution

Rappel du régime des signatures de l'article 11:

La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de l'administrateur-délégué ou par la signature conjointe de deux administrateurs.

Luxembourg, le 13 juillet 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 45, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49970/761/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FJC IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 59.341.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale en date du 18 octobre 2000 au siège social de la société

Il résulte de la réunion que:

Le capital social a été converti au 1^{er} janvier 2000 en euros pour le transformer de son montant actuel de LUF 1.250.000 en EUR 30.986,69 représenté par 1.250 actions de EUR 24,79 chacune.

L'article 3 alinéa 1^{er} des statuts a été modifié corrélativement pour avoir la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions de vingt-quatre virgule soixante-dix-neuf euros (EUR 24,79) chacune».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49965/799/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FJC IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 59.341.

Les statuts coordonnés au 30 juillet 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2001, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(49966/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FLIE-FINANCIERE LUXEMBOURGEOISE INVESTISSEMENTS ETRANGERS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.124.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of April 3rd, 2000

Mr Giancarlo Cervino, employé privé, residing in 20, boulevard de Verdun, L-2670 Luxembourg, is appointed as an additional Director, category B. His mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2003.

Luxembourg, April 3rd, 2000.

For true copy

FLIE-FINANCIERE LUXEMBOURGEOISE INVESTISSEMENTS ETRANGERS S.A.

Signature / Signature

Director Cat. A / Director Cat. B

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49969/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

GEMMA INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 78.556.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent Domiciliaire

(49977/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FORTITUDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 79.489.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 43, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FORTITUDO S.A.

Signature

(49975/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

GALERIE LEA GREDT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 6, rue Beck.

R. C. Luxembourg B 62.461.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de GALERIE LEA GREDT, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

(49976/752/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

GLOBE FIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 47.194.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 45, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

(49980/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

GLOBE FIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 47.194.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue à Luxembourg, le mercredi 6 juin 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs sont venus à échéance en date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, les administrateurs suivants:

- Monsieur Lynn Fritz, demeurant à San Francisco (USA), Maple Street, 34;
- Monsieur Dennis Pelino, demeurant à Lafayette (USA), Quailridge Road, 3936;
- Monsieur Manfred Schardt, demeurant à Anvers (Belgique), Hofstraat, 22.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée prend acte que le mandat du Commissaire aux Comptes est venu à échéance en date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CON-SEILS. S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Le Conseil d'Administration

L. Fritz / D. Pelino / M. Schardt

Administrateur / Administrateur / Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 45, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49981/043/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

GERAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 19.372.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 janvier 2001

La cooptation de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la société en remplacement de Madame Yolande Johanns, démissionnaire, est ratifié. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

Certifié sincère et conforme
GERAM INTERNATIONAL S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49978/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

GERON S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C. Luxembourg B 57.280.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 322.261,58, représenté par 1.300 actions sans désignation de valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société
Signature

(49979/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FOMAXX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 70.664.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 40, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(49972/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FOMAXX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 70.664.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 40, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(49973/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FOMAXX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 70.664.

—

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 27 août 1999 entre:

Société domiciliée: FOMAXX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. EUROMAKER, S.à r.l.), 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 70.664 et

Domiciliataire: BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 53.097

a pris fin avec effet au 6 juillet 2001.

Fait à Luxembourg, le 30 juillet 2001.

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 40, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49971/595/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

FOMAXX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 70.664.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juillet 2001

- L'Assemblée approuve le rapport des gérants.

- L'Assemblée donne décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000.

- L'Assemblée renouvelle les mandats de gérants de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg et de Monsieur Jean Steffen, juriste, demeurant 7, Val Ste Croix à L-1371 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

L'Assemblée décide de transférer le siège social du 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg au 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 40, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49974/595/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

IPSYINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 52.535.

—

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 11 mai 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern;

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer;

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Signature.

(50014/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

PROMVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.721.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 octobre 1999

- les mandats d'Administrateur de Messieurs Raymond Daelemans, employé, demeurant à B-1702 Dilbeek, Stichelberg 44, Bart Cockx, employé, demeurant à B-3390 Tielt Winge, Glabbeksesteenweg 62, et Luc Spiritus, pharmacien, demeurant à B-3380 Glabbeek, Tiensesteenweg 169, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

- le mandat du Commissaire aux Comptes de la société ABGA N.V., B-9300 Aalst, Kapellestraat 48, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Certifié sincère et conforme

PROMVEST S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50104/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

RAVENNA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 65.423.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 30 juillet 2001 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide à l'unanimité de convertir la devise d'expression du capital social de la société pour l'exprimer dorénavant en Euros (au cours de 40,3399 LUF=1 EUR) soit trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1999 suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998. L'assemblée décide en outre de supprimer la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions.

2. L'assemblée prend acte de la démission du Commissaire aux comptes en la personne de Monsieur Marc Koeune et nomme en son remplacement la société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 12 mars 2001. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

3. L'assemblée décide de nommer un administrateur supplémentaire, Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1er août 2001, vol. 556, fol. 30, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50105/693/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

R & D PATERSON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
transformée en

RESEARCH & DEVELOPMENT INTERNATIONAL S.r.L.

Siège social: Florence, 60, Viale Dei Mille.

L'an deux mille un, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de R & D PATERSON INTERNATIONAL S.A., R.C. Numéro B 70.231 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte du notaire instrumentaire, en date du 14 juin 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 367 du 23 août 1999.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte du notaire instrumentaire, en date du 26 avril 2001, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à dix heures sous la présidence de Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les mille neuf cent seize (1.916) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million neuf cent seize mille euros (EUR 1.916.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'or-

dre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes et l'approbation des bilan et comptes de profits et pertes au 31 décembre 2000 et au 31 mars 2001 et affectation des résultats.

2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

3. Suppression de la valeur nominale des actions.

4. Réduction du capital social par affectation à une réserve librement distribuable aux actionnaires d'un montant d'un million huit cent vingt-six mille euros (EUR 1.826.000,-) pour le porter de son montant actuel d'un million neuf cent seize mille euros (EUR 1.916.000,-) représenté par mille neuf cent seize (1.916) actions sans valeur nominale à quatre-vingt-dix mille euros (EUR 90.000,-) représenté par mille neuf cent seize (1.916) actions sans valeur nominale.

5. Approbation du bilan de clôture de la société.

6. Transfert du siège social de la société en Italie.

7. Démission de deux administrateurs et décharge à leur donner pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

8. Nomination de trois administrateurs supplémentaires.

9. Démission du commissaire aux comptes et décharge à lui donner pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

10. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Après avoir pris connaissance des rapports de gestion et du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, ainsi que des bilans et comptes de profits et pertes des exercices clôturés au 31 décembre 2000 et au 31 mars 2001, l'assemblée approuve à l'unanimité les comptes tels que présentés et décide de reporter à compte nouveau les pertes respectives des deux exercices, soit pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2000 EUR 19.078,03 et pour l'exercice clôturé au 31 mars 2001 EUR 2.454,75.

Deuxième résolution

Par votes spéciaux, décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire pour les exercices clôturés au 31 décembre 2000 et 31 mars 2001.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des actions de sorte que le capital social d'un montant d'un million neuf cent seize mille euros (EUR 1.916.000,-) est désormais représenté par mille neuf cent seize (1.916) actions sans valeur nominale.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social de la société par affectation à une réserve librement distribuable aux actionnaires d'un montant d'un million huit cent vingt-six mille euros (EUR 1.826.000,-) pour le porter de son montant actuel d'un million neuf cent seize mille euros (EUR 1.916.000,-) représenté par mille neuf cent seize (1.916) actions sans valeur nominale à quatre-vingt-dix mille euros (EUR 90.000,-) représenté par mille neuf cent seize (1.916) actions sans valeur nominale.

En conséquence, l'article 3 alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

Art. 3 alinéa 1^{er}. Le capital social est fixé à quatre-vingt-dix mille euros (EUR 90.000,-) divisé en mille neuf cent seize (1.916) actions sans valeur nominale.

Cinquième résolution

L'assemblée générale approuve le bilan de clôture de la Société, lequel bilan après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de transférer à compter de ce jour le siège social de la société viale dei Mille 60, Florence, Italie, laquelle société, désormais de nationalité italienne, continuera son existence en Italie sous la dénomination RESEARCH & DEVELOPMENT INTERNATIONAL S.r.L., sous la forme juridique d'une société à responsabilité limitée, et sera à compter de cette date considérée comme relevant du droit italien.

L'assemblée confère tous pouvoirs au conseil d'administration afin d'exécuter cette résolution de transférer le siège en Italie et plus particulièrement concernant l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire de la société par devant un notaire en Italie, afin d'adopter des nouveaux statuts selon le droit italien.

Septième résolution

Il est pris acte de la démission de deux administrateurs

- Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg;

- Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg.

Par vote spécial, il leur est donné décharge pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Huitième résolution

Il est procédé à la nomination de trois administrateurs supplémentaires

Monsieur Lorenzo Coppini, manager, demeurant via Sdrucchiolo de Bitti 14, Florence, Italie;

- Monsieur Simone Pratesi, administrateur de société, demeurant Corso Tintori 7, Florence, Italie;

- Madame Benedetta Coppini, manager, demeurant via V. Emanuele 17, Florence, Italie.

Leur mandat prendra fin avec celui de l'administrateur en place, à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2004.

Neuvième résolution

Il est pris acte de la démission de la société CederLux-Services, S.à r.l., ayant son siège social au 4, rue du Marché aux Herbes L-1728 Luxembourg, de son mandat de commissaire aux comptes de la Société.

Par vote spécial, il lui est donné décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Confirmation

Le notaire instrumentaire certifie sur la base de l'état patrimonial susvisé que le capital social d'un montant de quatre-vingt-dix mille euros (EUR 90.000,-) était intégralement souscrit et entièrement libéré lors du transfert de la société vers l'Italie.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à dix heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. Hoffmann, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 93, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2001.

A. Schwachtgen.

(50106/230/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

**R & D PATERSON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
transformée en**

RESEARCH & DEVELOPMENT INTERNATIONAL S.r.L.

Siège social: Florence, 60, Viale Dei Mille.

Les comptes de clôture au 18 juillet 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 93, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2001.

A. Schwachtgen.

(50107/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

**PROMAG Bélux S.A., Société Anonyme,
(anc. TDT Bélux S.A.).**

Siège social: L-4406 Belvaux, 9, rue Pierre Krier.

R. C. Luxembourg B 82.099.

L'an deux mil un, le dix juillet.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TDT Bélux S.A., avec siège social à Steinfort, constituée par acte du notaire instrumentant, en date du 19 avril 2001, en voie de publication.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à B-Post, qui désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Pierre Wauthion, intervenant commercial, demeurant à F-54430 Longwy.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de la société de L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière, à L-4406 Belvaux, 9, rue Pierre Krier.

2) Modification afférente de l'article 2 des statuts.

3) Changement de la dénomination sociale en PROMAG Bélux S.A.

4) Modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

5) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau

et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à L-4406 Belvaux, 9, rue Pierre Krier de sorte que le premier alinéa de l'article 2 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. 1^{er} alinéa.** Le siège de la société est établi à Belvaux, dans la commune de Sanem.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale en PROMAG Bélux S.A. de sorte que l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de PROMAG Bélux S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Tassigny, A. Braquet, J.-P. Wauthion, G. Lecuit

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2001, vol. 130S, fol. 40, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 juillet 2001.

G. Lecuit.

(50102/220/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

PROMAG Bélux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4406 Belvaux, 9, rue Pierre Krier.

R. C. Luxembourg B 82.099.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 juillet 2001.

G. Lecuit.

(50103/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

HELLAS SPORT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 51.384.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 30 juillet 2001 a renouvelé le mandat de trois administrateurs, à savoir Monsieur Jean Hoffmann, Monsieur Marc Koeune et Madame Nicole Thommes, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivante statuant sur les comptes au 31 décembre 2000. Décharge pleine et entière leur a été accordée.

L'assemblée a décidé de nommer un administrateur supplémentaire, Madame Andrea Dany, domiciliée professionnellement à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre. Son mandat prendra fin avec celui des administrateurs en place à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2000.

L'assemblée a également pris acte de la démission du commissaire aux comptes et a nommé en son remplacement la société CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg. Son mandat viendra à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2000. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 30, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49995/693/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

**SERAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. SERAL S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 4.986.

L'an deux mille un, le treize juillet.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SERAL S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 21 décembre 1951, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 6 du 11 janvier 1952, les statuts de la société ayant été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte notarié du 29 août 1989, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 30, du 24 janvier 1990.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Gustaaf Saeys, administrateur de sociétés, demeurant à Gijzegem (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à Post-Attert (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à Chantemelle (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Changement de la dénomination de la société, en SERAL HOLDING S.A.»
- 2) Modification de l'article 1^{er} des statuts.
- 3) Transfert du siège social de la société pour le déplacer de la Rue des Jardiniers 21, L-1835 Luxembourg, à la Route d'Arlon 43 à L-8009 Strassen.
- 4) Modification de l'article 2 des statuts.
- 5) Nomination de trois nouveaux administrateurs avec fixation de la durée de leurs mandats.
- 6) Pouvoir au conseil d'administration de désigner un administrateur délégué.,
- 7) Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes et fixation de la durée de son mandat.
- 8) Suppression de la désignation de la valeur nominale des actions.
- 9) Augmentation du capital social de deux mille cent quarante huit Francs Luxembourgeois (2.148,- LUF) sans émission d'actions nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de cinq millions deux mille cent quarante huit Francs Luxembourgeois (5.002.148,- LUF) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.
- 10) Paiement en espèces par les actionnaires actuels au prorata de leurs participations dans le capital.
- 11) Conversion de la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois en Euros, au taux de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999, c'est ainsi qu'après conversion, le capital social sera d'un montant de cent vingt quatre mille Euros (124.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.
- 12) Réintroduction d'une valeur nominale de cent vingt quatre Euros (124) par action.
- 13) Modification afférente de l'article 5 des statuts.
- 14) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour:

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société en SERAL HOLDING S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 1^{er} des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. «Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de SERAL HOLDING S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de la Rue des Jardiniers, 21, L-1835 Luxembourg, à la Route d'Arlon 43 L-8009 Strassen et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 2. «Le siège de la société est établi à Strassen. Il pourra être transféré à l'intérieur de la Commune par simple décision du Conseil d'Administration.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer, en qualité d'administrateurs de la société, la durée de leurs mandats étant fixée jusqu'à l'assemblée générale de 2006, les personnes dont l'identité suit:

- 1) Monsieur Gustaaf Saeys, prénommé;
- 2) Mademoiselle Fahima Fartas, employée, demeurant à F-57290 Fameck (France), avenue Jean Mermoz 10/B;
- 3) LEAFTIME ENTREPRISES LIMITED dont le siège social est situé à Dublin, Irlande, 18 Growie Park Glenageny.

Cinquième résolution

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion journalière à Monsieur Gustaaf Saeys prénommé.

Sixième résolution

L'assemblée décide de renouveler le mandat de la société VAN CAUTER, S.à r.l., Réviseur d'Entreprises, ayant son siège social route d'Arlon, 43, à L-8009 Strassen, en qualité de Commissaire aux Comptes de la société, la durée de son mandat étant fixée jusqu'à l'assemblée générale de 2006.

Septième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Huitième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de deux mille cent quarante huit Francs Luxembourgeois (2.148,- LUF) sans émission d'actions nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de cinq millions deux mille cent quarante huit Francs Luxembourgeois (5.002.148,- LUF) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Neuvième résolution

L'augmentation de capital a été intégralement libérée en espèces par les actionnaires actuels de la société au prorata de leurs participations dans le capital de sorte que le montant de deux mille cent quarante huit Francs Luxembourgeois (2.148,- LUF) est à la disposition de la société; preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant.

Dixième résolution

L'assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois (LUF) en Euros (EUR) au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999, de sorte que le capital de la société sera désormais fixé à cent vingt quatre mille Euros (124.000,- EUR) représenté par mille actions (1.000) sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée décide de changer de la monnaie d'expression de tous les comptes de la société de Francs Luxembourgeois (LUF) en Euro (EUR).

Onzième résolution

L'assemblée décide de réintroduire une valeur nominale de cent vingt quatre Euros (124,- EUR) par action.

Douzième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à cent vingt quatre mille Euros (124.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent vingt quatre Euros (124,- EUR) chacune.»

Réunion du Conseil d'Administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires, Monsieur Gustaaf Saeys prénommé, comme administrateur-délégué pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature pour les matières de gestion journalière, la durée de son mandat étant fixée jusqu'à l'assemblée générale de 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé : G. Saeys, B. Tassigny, A. Braquet, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 87, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 1^{er} août 2001.

G. Lecuit.

(50119/220/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

SERAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 4.986.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 1^{er} août 2001.

G. Lecuit.

(50120/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

HA KA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 51, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 64.040.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 50, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour HA KA HOLDING S.A.

P. Laplume

(49993/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

HAMSTER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.808.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 octobre 1999

La cooptation de Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant à Olm (Luxembourg) en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Hubert Hansen, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Luxembourg, le 6 octobre 1999.

Certifié sincère et conforme

HAMSTER INVESTMENTS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49994/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

TYLER S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.751.

In the year two thousand one, on the ninth of July.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of TYLER S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, constituted by a notarial deed, on July 19, 1993, published in the Mémorial, Recueil Spécial C no 493 of October 1993.

The meeting was opened by Miss Sandrine Martz, accountant, residing in Ranguveaux (France), being in the chair,

who appointed as secretary Miss Valérie Ingelbrecht, private employee, residing in Habay-la-Vieille (Belgium).

The meeting elected as scrutineer Mr Delio Cipolletta, lawyer, residing in Bousse (France).

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Suppression of the designation of the nominal value of the shares.

2. Conversion of the currency of the subscribed capital from Luxembourg Francs into Euros with effect to January 1st, 2001 at the rate of exchange of 40.3399 LUF for 1.- EUR prevailing since January 1st, 1999, so that after this conversion the subscribed capital will amount to thirty thousand nine hundred and eighty-six point sixty-nine Euros (30,986.69 EUR) represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares without designation of a nominal value.

3. Increase of the subscribed capital by two hundred and sixty-three point thirty-one Euros (263.31 EUR) without issuing any new shares, so that after this increase the subscribed capital will amount to thirty-one thousand two hundred

and fifty Euros (31,250.- EUR) represented by one thousand two hundred fifty (1,250) shares without designation of a nominal value.

4. Subscription to this increase of capital and full payment by contribution in cash by the actual shareholders proportionally to their respective participations in the share capital.

5. Reintroduction of the designation of the nominal value, so that the subscribed capital of an amount of thirty-one thousand two hundred and fifty Euros (31,250.- EUR) is represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares of twenty-five Euros (25.- EUR) each.

6. Subsequent amendment of article 5 of the articles of association.

7. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain, annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to suppress the designation of the nominal value of the shares.

Second resolution

The general meeting decides to convert the corporate capital of Luxembourg Francs (LUF) into Euros (EUR) with effect to January 1st, 2001, at the rate of exchange of 40.3399 LUF for 1.- EUR prevailing since January 1, 1999.

The general meeting decides to convert all accounts in the books of the Company from Luxembourg Francs (LUF) into Euros (EUR).

After this conversion, the subscribed capital is fixed at thirty thousand nine hundred and eighty-six point sixty-nine Euros (30,986.69.- EUR) represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares without designation of a nominal value.

Third resolution

The general meeting decides to increase the subscribed capital by two hundred and sixty-three point thirty-one Euros (263.31.- EUR) without issuing any new shares, so that after this increase the subscribed capital will amount to thirty-one thousand two hundred and fifty Euros (31,250) represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares without designation of a nominal value.

Fourth resolution

This increase of capital has been full paid up by contribution in cash by the actual shareholders proportionally to their respective participations in the share capital so that the amount of two hundred and sixty-three point thirty-one Euros (263.31 EUR) is at the disposal of the company; proof of the payments has been given to the undersigned notary.

Fifth resolution

The general meeting decides the reintroduction of a nominal value to twenty-five Euros (25.- EUR) per share.

Sixth resolution

The general meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation which will read as follows:

«**Art. 5. 1st paragraph.** The subscribed capital of the corporation is fixed at thirty-one thousand two hundred and fifty Euros (31,250.- EUR) represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares with a par value of twenty-five Euros (25.- EUR) each.»

Costs

For the purpose of the registration, the amount of two hundred and sixty-three point thirty-one Euros (263.31 EUR) is valued at ten thousand six hundred and twenty-two Luxembourg Francs (10,622.- LUF).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be borne by the company as a result of the presently stated, increase of capital are estimated at approximately thirty thousand Luxembourg Francs (30,000.- LUF).

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le neuf juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TYLER S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié reçu en date du 19 juillet 1993, publié au Mémorial Recueil C Spécial numéro 493 du 20 octobre 1993.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Sandrine Martz, comptable, demeurant à Ranguévaux (France),

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Valérie Ingelbrecht, employée privée, demeurant à Habay-la-Vieille (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Delio Cipolletta, juriste, demeurant à Bousse (France).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Suppression de la valeur nominale des actions.
2. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois en Euros avec effet au 1^{er} janvier 2001 au taux de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999, c'est ainsi qu'après conversion, le capital social sera d'un montant de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euros (30.986,69 EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.
3. Augmentation du capital social de deux cent soixante-trois virgule trente et un Euros (263,31 EUR) sans émission d'actions nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de trente et un mille deux cent cinquante Euros (31.250,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.
4. Souscription de cette augmentation de capital et paiement en espèces par les actionnaires actuels au prorata de leurs participations dans le capital.
5. Réintroduction de la désignation d'une valeur nominale, ainsi le capital social de trente et un mille deux cent cinquante Euros (31.250,- EUR) sera représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.
6. Modification afférente de l'article 5 des statuts.
7. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2001, la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois (LUF) en Euros (EUR) au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999.

L'assemblée décide de changer de la monnaie d'expression de tous les comptes de la société de Francs Luxembourgeois (LUF) en Euro (EUR).

Après cette conversion, le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euros (30.986,69 EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de deux cent soixante-trois virgule trente et un Euros (263,31 EUR) sans émission d'actions nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de trente et un mille deux cent cinquante Euros (31.250,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Quatrième résolution

L'augmentation de capital a été intégralement libérée en espèces par les actionnaires actuels de la société au prorata de leurs participations dans le capital de sorte que le montant de deux cent soixante-trois virgule trente et un Euros (263,31 EUR) est à la disposition de la société; preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de réintroduire une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) par action.

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art.5. 1^{er} alinéa.** Le capital social de la société est fixé à trente et un mille deux cent cinquante Euros (31.250,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.»

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de deux cent soixante-trois virgule trente et un Euros (263,31 EUR) est évalué à dix mille six cent vingt-deux francs Luxembourgeois (10.622,- LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital à environ trente mille Francs Luxembourgeois (30.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Martz, V. Ingelbrecht, D. Chipolletta, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2001, vol. 130S, fol. 40, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 26 juillet 2001.

G. Lecuit.

(50142/220/166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

TYLER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 44.751.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 26 juillet 2001.

G. Lecuit.

(50143/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

INTERNATIONAL PUBLISHING & PROMOTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 39.979.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale en date du 18 octobre 2000 au siège de la société

Il résulte de la réunion que:

Le capital social a été converti au 1^{er} janvier 2000 en euros pour le transformer de son montant actuel de LUF 1.800.000,- en EUR 45.000,- représenté par 1.800 actions de EUR 25,- chacune, avec incorporation des réserves à hauteur de EUR 379,17 afin d'arrondir ces montants.

L'article 3 alinéa 1^{er} des statuts a été modifié corrélativement pour avoir la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à quarante-cinq mille Euros (EUR 45.000,-), représenté par mille huit cents (1.800) actions de vingt-cinq Euros (25,-) chacune, intégralement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50005/799/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

INTERNATIONAL PUBLISHING & PROMOTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 39.979.

Statuts coordonnés au 31 juillet 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(50006/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

HERITAM, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 56.140.

Le rapport annuel au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 554, fol. 46, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour HERITAM SICAV

BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A.

P. Schott / M.-C. Lange

Directeur-Adjoint / Mandataire Commercial

(49996/052/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

HIASFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 14.147.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of September 14, 1999

Messrs Mr P. Nabavi, Manager, London (GB), Mr F. Sahami, Manager, Cobham Surrey (GB), Mr V. Stemberger, Geneva (CH), Mr T. Braun, Manager, Luxembourg (L), and Mr N. Lang, employee, Bertrange (L) are reappointed as directors and INTERAUDIT, S.à r.l., is reappointed as statutory auditor for a new period of 6 years until the Annual General Meeting of 2005.

Luxembourg, September 14, 1999.

For true copy

HIASFIN HOLDING S.A.

Signature / Signature

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 25, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49997/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

KOMBASSAN HOLDINGS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.
H. R. Luxemburg B 70.610.

Im Jahre zweitausendundeins, den dreizehnten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Herr Ibrahim Kilic, Direktor, wohnhaft in L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks;

handelnd in seiner Eigenschaft als Spezialbevollmächtigter der Aktiengesellschaft KOMBASSAN HOLDINGS S.A., R.C.S. Luxemburg Sektion B Nummer 70.610 mit Sitz in L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

Die Gesellschaft wurde gegründet durch Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 3. Juli 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 713 vom 24. September 1999, und deren Statuten wurden mehrmals geändert und zum letzten Mal durch Urkunde, aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 2. März 2001, noch nicht im Mémorial C veröffentlicht,

auf Grund einer ihm durch den Verwaltungsrat in seiner Sitzung vom 12. Juli 2001 erteilten Vollmacht, ein Auszug des Protokolles dieser Sitzung, vom Kompargenten und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigebogen um mit derselben einregistriert zu werden.

Welcher Kompargent, handelnd wie erwähnt, den amtierenden Notar ersucht folgende Feststellungen zu beurkunden:

I.- Dass das Gesellschaftskapital der vorerwähnten Gesellschaft hundertvierzig Millionen sechshundertzweiundfünfzigtausendneuhundert Euro (140.652.900,- EUR) beträgt, eingeteilt in vierzehn Millionen fünfundsechzigtausendzweihundertneunzig (14.065.290) Aktien mit einem Nennwert von jeweils zehn Euro (10,- EUR).

II.- Dass auf Grund von Artikel fünf der Statuten, das genehmigte Kapital der Gesellschaft sieben Milliarden Euro (7.000.000.000,- EUR) beträgt und der Verwaltungsrat ist ermächtigt eine Kapitalerhöhung zu beschliessen, und Artikel fünf der Statuten entsprechend der Kapitalerhöhung umzuändern.

III.- Dass der Verwaltungsrat, in Einklang mit den ihm erteilten Vollmachten auf Grund von Artikel fünf der Statuten, eine Kapitalerhöhung im Rahmen des genehmigten Kapitals vorgenommen hat und zwar um hundertfünfundvierzigtausendneuhundertvierzig Euro (145.940,- EUR), um es von seinem jetzigen Betrag von hundertvierzig Millionen sechshundertzweiundfünfzigtausendneuhundert Euro (140.652.900,- EUR) auf hundertvierzig Millionen siebenhundertachtundneunzigtausendachtundvierzig Euro (140.798.840,- EUR) zu bringen, durch die Schaffung von vierzehntausendfünfhundertvierundneunzig (14.594) neuen Aktien von je zehn Euro (10,- EUR).

IV.- Dass die Einzahlung des Betrages der Kapitalerhöhung getätigt ist, sodass die Summe von hundertfünfundvierzigtausendneuhundertvierzig Euro (145.940.- EUR) der Gesellschaft KOMBASSAN HOLDINGS S.A. sofort zur Verfügung steht, so wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde, welcher dies ausdrücklich feststellt.

V.- Dass auf Grund der Kapitalerhöhung im Rahmen des genehmigten Kapitals, der erste Absatz von Artikel fünf (5) der Satzung abgeändert wird um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

Deutsche Fassung:

«Das Gesellschaftskapital beträgt hundertvierzig Millionen siebenhundertachtundneunzigtausendachthundertvierzig Euro (140.798.840.- EUR) eingeteilt in vierzehn Millionen neunundsiebzigtausendachthundertvierundachtzig (14.079.884) Aktien mit einem Nennwert von jeweils zehn Euro (10.- EUR).»

Englische Fassung:

«The corporate capital is fixed at one hundred and forty million seven hundred and ninety-eight thousand eight hundred and forty Euro (140.798.840.- EUR) represented by fourteen million seventy-nine thousand eight hundred and eighty-four (14.079.884) shares with a par value of ten Euro (10.- EUR) each.»

Kosten

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt fünfundneunzigtausend Luxemburger Franken veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Zwecks Berechnung der Fiskalgebühren wird der Betrag der Kapitalerhöhung abgeschätzt auf 5.887.205.- LUF.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparenten, dein amtierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtiges Protokoll mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: I. Kilic, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 juillet 2001, vol. 515, fol. 20, case 1. – Reçu 58.872 francs.

Le Receveur ff. (signé): Hirtt.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt zwecks Veröffentlichung Im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Junglinster, den 3. August 2001.

J. Seckler.

(50026/231/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

KOMBASSAN HOLDINGS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1417 Luxemburg, 4, rue Dicks.

H. R. Luxemburg B 70.610.

Koordinierte Statuten hinterlegt auf der Gerichtskanzlei beim Bezirksgericht von und zu Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Junglinster, den 3. August 2001.

J. Seckler.

(50027/231/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

ISR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxemburg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxemburg B 49.886.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 3 août 2001, que M. Victor Maslov, domicilié à Skatertny 5A-11 Moscou, Russie et que M. Rahman Khalilov, domicilié au 9C Plateau de Frontenex, App 502/B, 1208 Genève, Suisse, ont été élus aux fonctions d'administrateur en remplacement de Maître Mehtap Çiftçioğlu et de Maître Hüseyin Derin Yarsuvat démissionnaires à qui décharge a été donnée pour l'exercice de leurs mandats.

Il résulte de la même assemblée que M. Iskender Khalilov a été nommé à la fonction de président du conseil d'administration.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et des Acquisitions.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Pour extrait conforme

M. I. Khalikov

Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50017/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

GRANDE VITESSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 52.974.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 21, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Signature.

(49982/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

GRANDE VITESSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 52.974.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 21, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Signature.

(49983/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

GRANDE VITESSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 52.974.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 21, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Signature.

(49984/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

GRANDE VITESSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 52.974.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 21, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Signature.

(49985/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

LES EPIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 26.259.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2001

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 99.157,41, représenté par 4.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société

Signature

(50033/506/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

GROSVENOR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 57.162.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, à la suite de l'acte sous seing privé du 29 juin 2001 adoptant l'euro comme monnaie d'expression du capital.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2001.

Pour avis sincère et conforme
Pour GROSVENOR LUXEMBOURG S.A.
KMPG Financial Engineering
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 20, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(49986/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

GROSVENOR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 57.162.

En date du 29 juin 2001 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. L'EUR est adopté comme monnaie d'expression du capital.
2. Le capital actuel de FRF 400.700.000,- est converti en EUR 61.086.321,207.
3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 13.678,793 pour le porter de EUR 61.086.321,207 à EUR 61.100.000,- par incorporation au capital de bénéfices à concurrence de FRF 89.727,- sans émission d'actions nouvelles.
4. La valeur nominale des actions est supprimée.
5. Le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:
en anglais: «The corporate capital is set at sixty-one million one hundred thousand Euros (61,100,000.- EUR), represented by four million seven thousand (4,007,000) shares without a par value.»
en français: «Le capital social est fixé à soixante et un millions cent mille Euros (61.100.000,- EUR), représenté par quatre millions sept mille (4.007.000) actions sans désignation de valeur nominale.»
6. Les 4.007.000 actions existantes d'une valeur nominale de FRF 100,- chacune sont échangées contre 4.007.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 13 juillet 2001.

Pour avis sincère et conforme
Pour GROSVENOR LUXEMBOURG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 20, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(49987/528/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

HORNELL & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 76.260.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 30 juillet 2001 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2005.

Pour extrait conforme
Signature
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 30, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(49999/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

HOLDING DE PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES PORTUAIRES ET MINERAIRES,**Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 70.061.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 37, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

HOLDING DE PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES PORTUAIRES & MINERAIRES, Société Anonyme

Signatures

(49998/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

I.C.B. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.778.

Extrait rectificatif

Le Conseil d'Administration réuni à Luxembourg le 2 juillet 2001 a pris à l'unanimité, la résolution de coopter conformément à l'article 51 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, Monsieur Fabio Morvilli, administrateur de sociétés, résidant aux 12-14 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg comme nouvel administrateur avec effet immédiat.

Cette nomination sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui procèdera à l'élection définitive.

Extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 36, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50000/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

IMPARCIAL S.A., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
H. R. Luxemburg B 37.511.

Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung welche am 18. März 1999 stattfindet

- Die Kooptierung der Gesellschaft FINIM LIMITED, 35-37 New Street, St. Helier, Jersey JE2 3RA, Channel Islands als Verwaltungsratsmitglied an Stelle von Herrn Claude Hermes, der seinerseits zurückgetreten ist, wird ratifiziert. Das Mandat der Gesellschaft FINIM LIMITED wird anlässlich der Generalversammlung des Jahres 2003 auslaufen.

Für beglaubigten Auszug

IMPARCIAL S.A.

Unterschrift / Unterschrift

Verwaltungsratsmitglied / Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50002/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

JALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 51.521.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau -236.132,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2001.

Signature.

(50020/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

IMMOBILIERE LOPES-FERREIRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.983.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le quatre juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Monsieur Antonio De Jesus Lopes, indépendant, demeurant à Luxembourg.

2. Monsieur Elisio de Oliveira Ferreira, maçon, demeurant à Luxembourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée IMMOBILIERE LOPES-FERREIRA, S.à r.l., établie à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 3 décembre 1993, publié au Mémorial, Recueil C numéro 77 du 28 février 1994;
- que le capital social de la société s'élève actuellement à cinq cent mille Francs (500.000,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille Francs (1.000,-) chacune, entièrement libérées;
- qu'ils ont décidé d'un commun accord de dissoudre et de liquider la société à responsabilité limitée IMMOBILIERE LOPES-FERREIRA, S.à r.l.;
- qu'ils prononcent la dissolution de la société à responsabilité limitée IMMOBILIERE LOPES-FERREIRA, S.à r.l. et sa mise en liquidation avec effet immédiat;
- qu'ils constatent que la liquidation a eu lieu aux droits des tiers et des parties;
- que les livres et documents de la société sont conservés pendant une durée de cinq années à L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. De Jesus Lopes, E. de Oliveira Ferreira, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 74, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 16 juillet 2001.

G. Lecuit.

(50001/220/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

INREDE S.A. (INTERNATIONAL NIPPON REAL ESTATE DEVELOPMENT & FINANCE S.A.), Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 36.485.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(50003/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

ISIDRO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.906.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of October 5th, 1999

- The co-option of Mr Jean-Paul Reiland, private employee, 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen as a Director in replacement of Mr Hubert Hansen, who resigned, be ratified. His mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2003;
- Mrs Carole Caspari, private employee, 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg be appointed as an additional Director. Her mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2003.

For true copy

ISIDRO INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Directors

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50015/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

INTEGRATED CORE TECHNOLOGIES PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 76.568.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2005:

M. William E. Smith, ayant sa résidence professionnelle à GB-London SW1Y 4JU, 5, St. James's Square, a été nommé administrateur en remplacement de M. Jens Jentzen, démissionnaire.

Luxembourg, le 18 juillet 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour INTEGRATED CORE TECHNOLOGIES PARTICIPATIONS S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 20, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50004/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

INTERNATIONAL SHIOWNERS REINSURANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 8.848.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 20 février 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires du 27 juillet 2001

Est nommée comme réviseur d'entreprises, pour un terme d'un an, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale des actionnaires de l'an 2002 ou jusqu'à l'élection de son remplaçant:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

INTERNATIONAL SHIOWNERS REINSURANCE COMPANY S.A.

P. A. Aspden

General Manager Administrateur

(50007/581/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

INTERNATIONAL SHIOWNERS REINSURANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 8.848.

*Minutes of the Annual General Meeting of shareholders held at the registered office
at 33 boulevard du Prince Henri, 1724 Luxembourg, on July 27, 2001*

The meeting was called to order at 12.00 o'clock by Mr Philip A. Aspden, L-5465 Waldbredimus, 12, route de Trintange, solicitor, who agreed to chair the meeting.

The Chairman appointed as Secretary Mrs Veronika Kappes-Corré, 31, rue Principale, F-57970 Inglise, employée privée.

The Meeting elected as Scrutineer Mr Mervyn Martins, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, partner.

The Chairman declared:

1. That the shareholders present or represented and the number of shares owned by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders present, the proxy holders, the Chairman, the Secretary and the Scrutineer. The said list as well as the proxies will be attached to the present minutes.

As it appears from the said attendance list, out of fifteen thousand (15,000) issued shares of the Company, fifteen thousand (15,000) are present or represented at this Annual General Meeting.

2. That the shareholders representing the entire subscribed capital of the Company have been informed of the agenda and that the Meeting may therefore be held without prior notice or publication.

3. That the Agenda of the Meeting is the following:

(a) To hear and accept:

(i) the Management Report of the Board of Directors;

(ii) the Independent Auditors' Report.

(b) To approve the Annual Accounts for the year ended February 20, 2001.

(c) To allocate net profit, if any.

(d) To discharge the Directors, and PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg as Independent Auditors, for their actions for the period ended February 20, 2001.

(e) To elect the following Directors to serve for the coming year:

S.I. Al Bassam

P.A. Aspden
 D.B. Cobb
 G.S. Coumantaros
 L. Criel
 J.M. De Mello Franco
 N.G. Kairis
 P.G. Livanos
 J. Meyer
 P.R. Lorenz-Meyer
 S.A. Van Dyck

(f) To elect PricewaterhouseCoopers, S.à .r.l., as Independent Auditors to serve for the current year.

(g) Any other business.

4. That as a consequence the present General Meeting is regularly constituted and may validly vote on the points of its Agenda.

As the shareholders had knowledge of the Management Report of the Board of Directors and of the Report of the Independent Auditors, they were taken as read.

The meeting thereupon unanimously adopted the following resolutions:

1. The Management Report of the Board of Directors and the report of the Independent Auditors were approved.

2. The Annual Accounts as at 20th February 2001 were approved in the form presented to the Meeting.

After the allocation of US\$ 8,586,000 from equalisation provision, and payment of tax, there were no results to be carried forward.

3. The Directors, and PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg as Independent Auditors, were given discharge for their actions during the period under review.

4. The meeting elected as Directors, with effect from the meeting, the following:

S.I. Al Bassam
 P.A. Aspden
 D.B. Cobb
 G.S. Coumantaros
 L. Criel
 J.M. De Mello Franco
 N.G. Kairis
 P.G. Livanos
 J. Meyer
 P.R. Lorenz-Meyer
 S.A. Van Dyck

Their mandate will terminate with the Annual General Meeting of shareholders in 2002 or until their successors have been elected.

5. The Meeting elected as Independent Auditors for the current year:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Réviseurs d'Entreprises, Luxembourg.

Their mandate will terminate with the Annual General Meeting of shareholders in 2002 or until their successor has been elected.

There being no further business to come before the Meeting, the same was thereupon adjourned at 12.30 o'clock. Luxembourg, July 27, 2001.

Signature / Signature / Signature

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50008/581/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

INTERNATIONAL SHIPOWNERS REINSURANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 8.848.

Conseil d'Administration

- Monsieur Nicolas Giannis Kairis, directeur d'entreprises, demeurant au 8, avenue Eglantine, CH-1006 Lausanne (Suisse), Président

- Monsieur Sulaiman Ibrahim Al Bassam, directeur d'entreprises, demeurant à Safat 13110 (Koweït)

- Monsieur Philip Anthony Aspden, juriste, demeurant au 12, rue de Trintange, L-5465 Waldbredimus

- Monsieur David Bilsland Cobb, directeur d'entreprise, demeurant à Hilltop, 15 Richmondwood, Sunningdale SL50 J6, Angleterre

- Monsieur George Stavros Coumantaros, directeur d'entreprises, demeurant au 944 Fifth Avenue, New York 10021, (Etats-Unis)

- Monsieur Ludwig Criel, directeur d'entreprises, demeurant à Dennenlaan 62, B-9150 Haasdonk (Belgique)

- Monsieur João Manuel de Mello Franco, directeur d'entreprises, demeurant à Travessa Da Leova Povoá N°5 4° DTO, 1250 Lisboa, Portugal

- Monsieur Peter George Livanos, directeur d'entreprises, demeurant à Le Formentor, Apt 13B, Monaco 98000 (Monaco)
 - Monsieur Paul Robert Lorenz-Meyer, directeur d'entreprises, demeurant au 64 Parkallee, 201434 Hambourg (Allemagne)
 - Monsieur Jean Meyer, directeur d'entreprises, demeurant au 41 bei der Aarnesch, L-6969 Oberanven
 - Monsieur Stephen Amer Van Dyck, directeur d'entreprises, demeurant au Two Harbour Place, 302 Knights Run Avenue, Suite 1200, Tampa, Florida 33602 (Etats-Unis).
- Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50009/581/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

INTERNATIONAL SHIOWNERS REINSURANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 8.848.

Réviser d'entreprises

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

L'assemblée générale des actionnaires du 27 juillet 2001 a renouvelé pour un terme d'un an les mandats des administrateurs et a élu PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, comme réviser d'entreprises, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale des actionnaires de l'an 2002 ou jusqu'à l'élection de leurs remplaçants.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

INTERNATIONAL SHIOWNERS REINSURANCE COMPANY S.A.

P. A. Aspden

General Manager Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50010/581/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

INVENSYS EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 65.165.

L'an deux mille un, le seize juillet.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

INVENSYS LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, ici représentée par

- Maître Albert Wildgen, avocat, demeurant à Luxembourg, et
 - Maître François Brouxel, avocat, demeurant à Luxembourg,
- agissant en leurs qualités de gérants de ladite société.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont exposé et ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que la société INVENSYS EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l. a été constituée sous la forme d'une société anonyme suivant acte du notaire instrumentant en date du 24 juin 1998, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C, page 32389.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu, la société a été transformée en société à responsabilité limitée suivant acte du notaire instrumentant du 22 mai 2001, en voie de publication;

- qu'aux termes de ladite assemblée générale extraordinaire du 22 mai 2001 dont question ci-avant, le capital social de la société d'un montant de EUR 650.708.570,- a été réduit à concurrence d'un montant de EUR 188.734.210,-;

- que suite à une erreur de calcul, le capital social a été erronément fixé à un montant de quatre cent soixante et un millions neuf cent soixante quatorze mille quatre cents Euros (461.974.400,- EUR) au lieu d'un montant de quatre cent soixante et un millions neuf cent soixante-quatorze mille trois cent soixante Euros (461.974.360,- EUR) également le nombre des actions a été porté à 46.197.440 au lieu de 46.197.436;

- que cette erreur de calcul s'est répercutée pour toutes les résolutions prises concernant le capital social, le nombre total des parts sociales ainsi que pour la fixation d'une valeur nominale de 100.- EUR par part;

- que pour rectifier cette erreur, l'associé unique, représenté comme dit ci-avant, a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de quarante Euros (40,- EUR) pour le porter de son montant actuel de quatre cent soixante et un millions neuf cent soixante-quatorze mille trois cent soixante Euros (461.974.360,- EUR) à quatre cent soixante et un millions neuf cent soixante-quatorze mille quatre cents Euros (461.974.400,- EUR) et donc le nombre total de parts sociales sera porté à 4.619.744 d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune. L'augmentation de capital a été intégralement libérée par prélèvement sur les réserves;

l'existence de ces dernières ont été justifiées au notaire instrumentant par un bilan intérimaire dûment certifié par les gérants.

En conséquence, le capital social de la société est conforme au libellé de l'article 5 des statuts fixé à ladite assemblée générale extraordinaire du 22 mai 2001.

Evaluation des frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de quarante Euros (40,- EUR) est évalué à mille six cent treize Francs Luxembourgeois (1.613,- LUF)

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ vingt-cinq mille Francs Luxembourgeois (25.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Wildgen, F. Brouxel, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 91, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 1^{er} août 2001.

G. Lecuit.

(50011/220/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

INVESCO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 28.701.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 27, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour INVESCO INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(50012/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

OBEGI CHEMICALS GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

(anc. INKEMA GROUP S.A., Société Anonyme).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 19.689.

L'an deux mille un, le vingt-quatre juillet.

Par devant Maître Jean Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INKEMA GROUP S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Kerschen, alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 26 août 1982, publié au Mémorial C N° 279 du 2 novembre 1982.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Toni Yarak, employé de banque, demeurant à Neufchâteau (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Madame Marie-Paule Kohn-Thibo, employée privée, demeurant à Luxembourg-Bonnevoie.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frank Ferron, clerc de notaire, demeurant à Bofferdange.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- 1 - Changement de dénomination.
- 2 - Conversion de la devise du capital en Euros et suppression de la valeur nominale des actions.
- 3 - Augmentation de capital par apport d'espèces et sans émission d'actions nouvelles.
- 4 - Fixation de la valeur des actions à 40,- Euros.
- 5 - Changement de la date de l'assemblée Générale.
- 6 - Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.
En suite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale de la société et la modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé par les présentes une société anonyme holding sous la dénomination de OBEGI CHEMICALS GROUP S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de convertir la devise du capital social exprimée actuellement en Francs Luxembourgeois, en Euros au taux de conversion légal, et de supprimer la valeur nominale des actions; en conséquence le capital social est converti de vingt-cinq millions (25.000.000,-) de francs luxembourgeois en six cent dix-neuf mille sept cent trente-trois virgule quatre vingt un (619.733,81) Euros.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois cent quatre-vingt mille deux cent soixante-six virgule dix-neuf (380.266,19) Euros, pour le porter de son montant actuel de six cent dix-neuf mille sept cent trente-trois virgule quatre-vingt-un (619.733,81) Euros à un million (1.000.000,-) d'Euros par versement en espèces, sans création d'actions nouvelles, la preuve du versement en espèces ayant été rapportée au notaire sur base d'un certificat bancaire.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de fixer la valeur nominale des actions à quarante (40,-) Euros.

Cinquième résolution

A la suite des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'alinéa 1 de l'article 5.- des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à un million d'Euros (1.000.000,-). Il est représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur nominale de quarante Euros (40,-) chacune.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'Assemblée Générale et en conséquence de modifier le premier alinéa de l'article 14 des statuts pour lui donner la teneur suivante :

«**Art. 14. (premier alinéa).** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième mardi du mois de septembre de chaque année, à 11.00 heures.»

Coût

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital, sont évalués approximativement à 220.000,- francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaires par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé : T. Yarak, M.-P. Thibo, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 91, case 7. – Reçu 153.399 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2001.

J.-P. Hencks.

(50073/223/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

OBEGI CHEMICALS GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 19.689.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(50074/223/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

I.P.N. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 31.518.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 8 février 2001

Suite à la démission de M. Wouter van Kan et de M. Marc Fortems en date du 20 décembre 2000, de leurs fonctions d'administrateur, l'assemblée a confirmé la nomination de M. B. Habets et M. A.T.M. Weijers, en tant qu'administrateurs de la société avec effet au 20 décembre 2000.

Le Conseil d'Administration est à partir du 20 décembre 2000 composé par:

- M. D.S.A. van der Graaf, Managing Director, IPN, demeurant au 38 h Rubensstraat, 1077 MS, Amsterdam, Pays-Bas;
- M. J.C. de Keyser, Company Director, demeurant au 25 Vallon d'Ohain, B 1180, Uccle, Belgique;
- M. A. Berwick, Company Director, demeurant au 16 Schoulwee L-8274 Kehlen, Luxembourg;
- M. R. van Amerongen, Company Director, demeurant au 28 Spechtlaan, 1343 AL, Almere-Hout, Pays-Bas;
- M. B. Habets, Company Director, demeurant au 2C Zevenderdrift, 1251 RC, Laren, Pays-Bas;
- M. A.J.V. Rozestraten, Company Director, demeurant au 5 Molenwetering, 1391 RR, Abcoude, Pays-Bas;
- M. A.T.M. Weijers, Company Director, demeurant au 27 't Zand, 3811 KB, Amersfoort, Pays-Bas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2001.

Pour la Société

A.J.V. Rozestraten

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 33, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50013/501/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

ITALCOGIM FINANCIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 59.571.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 45, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

(50018/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

ITALCOGIM FINANCIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 59.571.

Il résulte de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue à Luxembourg, le lundi 2 avril 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les administrateurs suivants:

- Monsieur Giandomenico Fabiani, industriel, demeurant à Milan (Italie), Via Frua, N°7
- Monsieur Giordano Fabiani, industriel, demeurant à Milan (Italie), Via dei Gracchi, N°9
- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté
- Monsieur Alain Tircher, licencié en gestion, demeurant à Louftémont
- Monsieur Martin Rutledge, Expert Comptable, demeurant à Dipparch

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire qui doit approuver les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire qui doit approuver les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Le Conseil d'Administration

A. Tircher / S. Vandi / M. Rutledge

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 45, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50019/043/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

ISOLATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 8, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 78.266.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le compte de ISOLATION S.A.

FIDUPLAN S.A.

(50016/752/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

J. LAMESCH EXPLOITATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Wolser Nord.
R. C. Luxembourg B 23.555.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

E. Marot

Administrateur

(50030/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

JOTOQUO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.630.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

JOTOQUO INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signatures

Administrateurs

(50021/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

JOTOQUO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.630.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

JOTOQUO INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signatures

Administrateurs

(50022/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

JOTOQUO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.630.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire
tenue le 28 mai 2001 à 11.00 heures*

Résolutions

L'assemblée décide de ratifier la cooptation de Mme Federica Bacci et de M. Georges Chamagne décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 11 avril 2000 et celle de M. Ehrhardt Patrick décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 10 janvier 2001.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000:

Conseil d'Administration

Messieurs Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, président,
Georges Chamagne, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur,
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur,
Madame Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-2013 Luxembourg.

JOTOQUO INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50023/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Kerr-McGee CHEMICAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 63.591.

Assemblée Générale du 27 juin 2001

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, en 2001, vol. 556, fol. 43, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, en 2001, vol. 556, fol. 43, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, en 2001, vol. 556, fol. 43, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour la société

ARTHUR ANDERSEN, Société Civile

Signature

(50025/501/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

LAWTER INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 105.513.000.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 67.736.

Extract of the resolution taken at the Board of Managers Meeting held on April 23, 2001

The Board of Managers takes the resolution to transfer the address to 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

On behalf of LAWTER INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50031/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

LIBERTY CHANNEL MANAGEMENT & INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 72.715.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 556, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Signature.

(50034/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

KADOURI 26 S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 73.737.

Les soussignés,
La société EUROPEAN BROKERS S.A.
représentée par M. Johnny Mouly
et
M. Johnny Mouly
seuls actionnaires de la société KADOURI 26 S.A.H.;

Première résolution

Acceptent la démission de:

- a) La société de droit irlandais NORTHCOURT LTD avec siège social au 48, Fitzwilliam Square, Dublin 2.
- b) La société de droit anglais COMPAGNIE GENERALE DE MANAGEMENT LTD avec siège social à Athene House, The Broadway, Mill Hill NW7 3TB London.
- c) M. Robert Belhassen, demeurant au 31, avenue de la République, F-75011 Paris.

Deuxième résolution

Ils décident de nommer comme nouveaux administrateurs:

- a) La société EUROPEAN BROKERS S.A., avec siège social au 52, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg.
- b) La société UNIVERSAL MOBILCOM S.A., avec siège social au 52, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg.
- c) M. Johnny Mouly, demeurant au 3, rue du Maréchal Koenig, F-93260 Les Lillas.

Troisième résolution

Le nouveau Conseil d'Administration se compose de:

- a) La société EUROPEAN BROKERS S.A., avec siège social au 52, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg.
- b) La société UNIVERSAL MOBILCOM S.A., avec siège social au 52, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg.
- c) M. Johnny Mouly, demeurant au 3, rue du Maréchal Koenig, F-93260 Les Lillas.

Quatrième résolution

Rappel du régime des signatures:

La société est engagée en toutes circonstances par la signature d'un administrateur.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 45, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50024/761/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

LOUDEAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.885.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Signature.

(50038/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

LOUDEAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.885.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Signature.

(50039/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

LOUDEAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.885.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Signature.

(50040/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

LOUDEAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.885.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Signature.

(50041/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

LOUDEAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.885.

Extrait du procès-verbal des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2001

1. Suppression de la valeur nominale des actions.

2. Conversion du capital social de la société en euros, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998, pour le porter de son montant actuel de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents) avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.

3. Souscription et répartition à parts égales du nombre d'actions entre les actionnaires existants.

4. Conversion du capital autorisé de la société en euros pour le porter de 25.000.000,- LUF (vingt-cinq millions de francs luxembourgeois) à 619.733,81 EUR (six cent dix-neuf mille sept cent trente-trois euros et quatre-vingt-un cents).

5. Augmentation du capital autorisé de la société de 266,19 EUR (deux cent soixante-six euros et dix-neuf cents) pour arrondir son montant et le porter de 619.733,81 EUR (six cent dix-neuf mille sept cent trente-trois euros et quatre-vingt-un euros) à 620.000,- EUR (six cent vingt mille euros).

6. Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les deux premiers alinéas de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social de la société est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (30.986,69 EUR), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Le capital autorisé est fixé à six cent vingt mille euros (620.000,- EUR), représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour extrait

Pour LOUDEAC S.A.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50042/587/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.
